

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARCA VITA CAPITAL TUTOR (le "Fonds")

ISIN: FR0010190033 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. ("LIAM")

Objectifs et politique d'investissement

Ce FCP est un fonds de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

Le FCP a pour objectif de réaliser une allocation dynamique entre actifs risqués et non risqués permettant :

- de participer à l'évolution des marchés d'actions internationaux, à travers la performance d'un panier composé des indices S&P 500, DJ Eurostoxx 50 et Nikkei (représentant les Actifs Risqués), tout en limitant, par des instruments monétaires (représentant les Actifs Non Risqués), la dépréciation des actifs en cas d'éventuelle évolution défavorable de ces marchés et ;
- de garantir que chaque valeur liquidative sera au moins égale à 80 % de la plus haute valeur liquidative constatée depuis la dernière Valeur Liquidative de Référence.

Valeur Liquidative de Référence : Jusqu'au 29 mai 2020, les Valeurs Liquidatives de Référence sont déterminées tous les trois ans.

La Première Valeur Liquidative de Référence est déterminée le 30 mai 2005 et est égale à la valeur liquidative d'origine (soit 10 Euros).

Le Fonds s'adresse à tous souscripteurs et pourra servir de support de contrats d'assurance vie en unité de compte. Le Profil de risque du Fonds le destine à être souscrit par des porteurs cherchant un investissement diversifié et une exposition contrôlée aux marchés des actions.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Pendant les deux premières semaines calendaires de chaque Période, à l'exception de la première Période, le FCP sera investi en instruments monétaires exclusivement. A l'issue de cette période une gestion active telle que décrite ci-dessous sera effectuée. La performance du Fonds est assise :
 - d'une part, sur un panier (le « Panier ») composé des indices d'actions internationales suivants : Eurostoxx50, S&P 500, Nikkei (ci-après, les « Actifs Risqués »)
 - d'autre part, sur des instruments monétaires (TCN) et obligataires (ci-après, les « Actifs Non Risqués »), qui permettent d'assurer la Protection.L'exposition aux Actifs Risqués sera obtenue par le biais d'investissements en instruments financiers à terme tels que des futures et/ou options et/ou des swaps de performance sur indices Eurostoxx50, S&P 500, Nikkei et couverte contre le risque de change et/ou le risque de forte baisse des marchés actions sur ces indices.
- **Période d'investissement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieure à 3 ans.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative** : La Valeur Liquidative du Fonds est hebdomadaire. Elle est établie chaque lundi ou si ce jour n'est pas un jour de bourse à Paris ou est un jour férié légal en France ou n'est pas un jour de publication de l'indice S&P 500, Eurostoxx50 ou Nikkei le premier jour ouvré suivant. La valeur liquidative est publiée le premier jour ouvré suivant son jour d'établissement, soit le mardi.
- **Rachats** : L'organisme désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats est SOCIETE GENERALE, Département des Titres et de la Bourse 32, rue du champ de Tir 44000 Nantes. Les souscriptions et rachats sont reçus chaque jour de banque ouvré et sont centralisés au plus tard à 13h30 le jour de la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés. Des fractions de parts peuvent être acquises ou cédées par millièmes. Les apports de titres ne sont pas acceptés. Le montant minimum de la souscription initiale est de 1 part. Il n'y a pas de montant minimum pour les souscriptions ultérieures.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur l'analyse du niveau de risque maximal que le gérant peut prendre en observant la stratégie du fonds, au regard des performances passées des instruments financiers utilisés. Cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 4. La catégorie 4 indique que dans des conditions normales de marché une perte modérée de votre capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour modérément et lentement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.
- **Risque de Crédit** : Le Fonds est exposé directement ou indirectement au risque d'insolvabilité ou à tout autre type d'événement ayant un impact sur la qualité de signature d'un ou plusieurs émetteurs de titres de créances. La réalisation de ce risque ou de ces événements peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : Néant.

Frais de sortie : Néant.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants : 0,50 %.

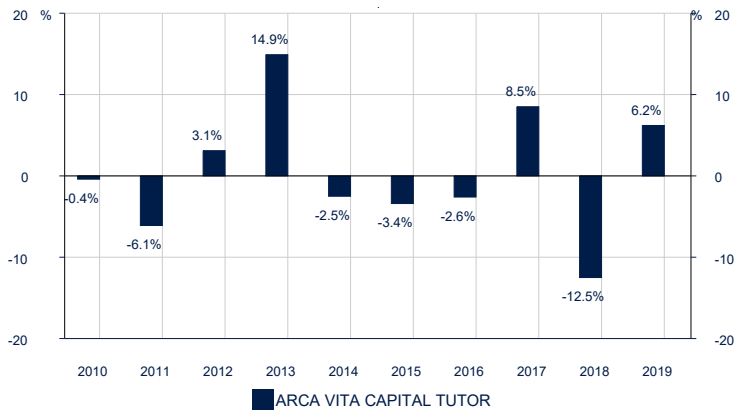
Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en octobre 2019 (TTC, le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance : Néant.

Performances passées

Performance annuelle de
ARCA VITA CAPITAL TUTOR (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 30 mai 2005.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.lyxor.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2020.